

DEC191635DCIF

Décision portant cessation de Madame Véronique MOULET de ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Paris Michel-Ange » du CNRS et nomination de Madame Catherine FAUCHET aux fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Paris Michel-Ange » du CNRS

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

Vu la décision DEC141475DCIF du 20 mai 2014 portant nomination de Madame Véronique MOULET aux fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Paris Michel-Ange » du CNRS

Vu l'agrément de la Direction générale des Finances publiques donnée par lettre RH-1B/2019/06/2882 du 7 juin 2019 pour la nomination de Madame Catherine FAUCHET aux fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Paris Michel-Ange » du CNRS

Vu, l'avis favorable de l'Administratrice générale des Finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

Article 1^{er}

Madame Véronique MOULET, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Paris Michel-Ange » à compter du 1^{er} juillet 2019.

Article 2

A cette même date, Madame Catherine FAUCHET, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, est nommée agent comptable secondaire de la délégation régionale « Paris Michel-Ange ».

Article 3

La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 17 juin 2019

Président-directeur général

Antoine PETIT